

Amicale Royale du 4 TTr-CIS
Camp Roi Albert
Marche-En-Famenne

Le Président

Monsieur Pieter De Crem
Ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles

Le 02 février 2010

Monsieur le Ministre,

Nous suivons avec intérêt les développements de la Défense, et en particulier la dernière restructuration annoncée. Je me permets de vous envoyer cette lettre au nom de l'Amicale Royale du 4 TTr-CIS, que j'ai l'honneur de présider.

Sans vouloir intervenir en aucune manière sur le fond du débat, je souhaite simplement aborder le sujet des dénominations des futures unités, et pour me limiter au domaine qui nous préoccupe, celles des unités CIS.

J'ai appris que la proposition qui vous est soumise serait de nommer les trois Groupes restants au LCC 1, 2 et 3 Gp CIS. Cela peut ressortir d'une logique de table rase du passé, que je respecte.

Je souhaite toutefois attirer votre bienveillante attention sur le maintien des traditions, ciment de l'identité, de la motivation et de l'esprit de corps. Numéro pour numéro, pourquoi ne pas conserver ceux d'unités prestigieuses dans notre monde CIS, toujours présentes dans la mémoire collective, à savoir 4, 6 et 10 Gp CIS ? Je suis convaincu que cela ne peut que renforcer le lien Armée-Nation, au travers d'amicales qui pourront également garder un lien identitaire et favoriser ainsi le passage de témoin et d'idéal entre les générations.

En vous remerciant de la suite que vous voudrez bien donner à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

Jacques SIMON, Ir
Général-major er